

Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: - (2008)

Heft: 1: Lobbying für Informationsdienste : Theorie und Praxis = Le lobbying des services d'information : concept et réalité = Il lobbismo dei servizi d'informazione : concetto e realtà

Artikel: Canada : action bibliothèques!

Autor: Gillioz, Stéphane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Canada: Action Bibliothèques!

Stéphane Gillioz, rédaction arbido

La publication, en 1997, du fameux livre *Action Bibliothèques!* par la CBPQ constitue un jalon important dans le développement du lobbying des bibliothèques au Canada. Véritable manuel du parfait lobbyiste, il reste un modèle du genre. Et pas seulement pour les bibliothécaires ...

On connaît *Le lobbying et ses secrets* de Michel Clamen (Dunod 1997), un véritable manuel d'initiation aux techniques du lobbying qui s'est très vite imposé depuis sa première édition en 1995. L'ouvrage transmet au lecteur ce savoir-faire complexe qui consiste à infléchir la décision publique: 70 techniques d'influence, illustrées par plus de 100 exemples et 18 fiches de conseils pratiques en ont fait le premier guide de l'influence en langue française. Les amateurs (et professionnels) du genre n'auront pas non plus manqué *Le lobbying: les règles du jeu*, l'ouvrage collectif publié en 2000 chez Organisation, par Olivier Le Picard, Jean-Christophe Adler et Nicolas Bouvier.

Ces ouvrages – et d'autres encore – répondaient et répondent toujours à un besoin spécifique: de plus en plus d'acteurs de la politique, de l'économie et de la culture comprennent en effet qu'il faut bâtir une relation durable avec

les centres de pouvoir et qu'ils doivent se donner les moyens d'influer sur leur environnement institutionnel. Mais qu'est-ce que le lobbying? Comment se passe une action de lobbying? Comment évaluer le retour sur investissement? Et surtout comment adapter la ou les méthodes à des domaines spécifiques tels que les bibliothèques?

Ces questions et beaucoup d'autres encore trouvent une réponse dans *Action Bibliothèques!* Il s'agit d'un véritable ensemble de recettes pratiques, très détaillées, documentées, commentées et illustrées. Au point qu'il est difficile, voire impossible d'en proposer une révision un tant soit peu satisfaisante. L'ouvrage en question – dont on ne peut que recommander la lecture attentive – est toutefois disponible sur le web, sous format PDF, à l'adresse suivante: http://www.cbpq.qc.ca/publications/action_biblio.html.

Attardons-nous néanmoins sur l'introduction, qui fournit une justification simple mais percutante du lobbying des bibliothèques:

«Les bibliothèques jouent depuis longtemps un rôle fondamental en matière d'accès au savoir et symbolisent la liberté intellectuelle. Mais ce rôle des bibliothèques dans la société est fragile considérant leur faible visibilité, le soutien plutôt passif qu'elles reçoivent au sein de la communauté et la croyance que les livres, les bibliothèques et les bibliothécaires seront bientôt remplacés par les ordinateurs et un réseau virtuel. Les organisations de service semblables, tels que les écoles et les hôpitaux et les décideurs ont tendance à considérer les services de bibliothèques comme étant moins essentiels que ces autres types de services. Cette situation doit changer car, sans un plus grand appui du public et du gouvernement et sans une remise en question de la croyance que les bibliothèques sont dépassées, ces institutions et la société en feront les frais... Le milieu des bibliothèques doit réévaluer cette situation et reconnaître

que le temps est venu de déployer des efforts délibérés, organisés et soutenus pour augmenter l'intérêt pour les bibliothèques auprès de partisans potentiels.»

Quelques années plus tard pourtant, France Bouthillier signait un éditorial dans la revue *Corpo Clip* (n° 157, octobre 2004) où elle dresse un constat pour le moins circonspect quant à la capacité des bibliothécaires à mettre en œuvre un lobbying en règle: «Au cours des dernières années, j'ai pu animer une série d'ateliers sur le lobbying pour le compte de la Corporation et, curieusement, j'ai entendu à plusieurs reprises des remarques exprimant un véritable malaise chez les bibliothécaires envers l'idée de faire du lobbying. Certains jugeaient que c'était un mal nécessaire, d'autres qu'ils ne voulaient pas «s'abaisser» à vendre leurs dossiers ou projets aux élus et aux décideurs.» L'auteure constate néanmoins un peu plus loin que «depuis, on comprend que le lobbying rime avec code d'éthique, mais en aucun

Lobbying: une activité réglementée

Dans la plupart des Etats, il n'existe pas de règles officielles relatives à la représentation des groupes d'intérêt. Au mieux, lorsqu'elles existent, ces règles ne concernent que les relations entre le parlement et les lobbyistes. Des règles formelles existent en Allemagne, aux Etats-Unis, au Canada et dans le cadre des Nations Unies. Aux Etats-Unis, tous les «lobbyistes» (particuliers, associations et entreprises privées) doivent obligatoirement être enregistrés et respecter un code de conduite pour pouvoir exercer leurs activités au Congrès. Tout «lobbyiste» enregistré est tenu de fournir au Congrès des comptes rendus trimestriels détaillés sur ses activités. La politique du Canada est analogue à celle des Etats-Unis. L'enregistrement est indispensable pour pouvoir faire du lobbying auprès du gouvernement fédéral. Le Canada s'est d'ailleurs doté il y a quelques années d'une loi extrêmement contraignante pour encadrer le travail des lobbyistes et éviter les dérapages.

In den meisten Staaten fehlen offizielle Regelungen, wie Interessengruppen organisiert werden sollen. In den USA hingegen müssen sich Lobbyisten (egal, ob Privatpersonen, Verbände oder Privatunternehmen) registrieren lassen und werden verpflichtet, im Rahmen ihrer Aktivitäten mit dem Kongress bestimmte Verhaltensweisen einzuhalten. Kanada verfolgt eine ähnliche Politik. Es existiert dort zudem ein ziemlich strenges Gesetz, welches die Arbeit von Lobbyisten regelt und Missbrauch vorbeugen soll.

temps, l'idée qu'il s'agissait d'une pratique négative ou illégitime n'a été avancée». Et de conclure de manière lapidaire: «En fait, ne pas faire du lobbying, c'est le moyen par excellence de passer inaperçu.»

Depuis, il semble que le message est passé. Pour preuve, cette invitation au Colloque 2008: du lobbying au marketing, qui sera organisé par l'ASTED/CBPQ, où l'on peut lire cet encart on ne peut plus explicite et décomplexé:

Partagez vos bons coups!

S'ajoute cette année un volet pratico-pratique au congrès: les sessions d'affichage

Comment participer? Facile. Pas de présentations ni de texte à préparer: une simple affiche et votre présence suffisent!

Nous avons retenu trois thématiques pour cette première:

- Le *marketing*: exhibez vos dépliants, affiches, signets ou décrivez vos activités promotionnelles et de relations publiques!

- Les applications du *web 2.0* en bibliothèque: partagez vos réalisations en matière de Wiki, RSS, baladodiffusion, blogs, folksonomie, communauté virtuelle et autres!

- La *formation documentaire*: faites connaître vos pratiques, vos outils et vos didacticiels!
- 500 \$ CAD à gagner!

ABSTRACT

Kanada: Action Bibliothèques!/Library advocacy now!

Es gibt zahlreiche Bücher, welche Hintergrundwissen zu Lobbying liefern und aufzeigen, wie man dabei am besten vorgeht. Immer mehr Akteure aus Politik, Wirtschaft und Kultur haben begriffen, dass man dauerhafte Beziehungen zu den «Zentren der Macht» unterhalten muss, um die Anliegen der jeweiligen Institution effizient und nachhaltig vertreten zu können. Wie kann nun das allgemeine Wissen über Lobbying auf eine spezifische Situation (z.B. jene der Bibliotheken) übertragen werden? Die von der Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) herausgegebene Publikation «Action Bibliothèques!/Library advocacy now!» (eine PDF-Version steht im Internet unter der URL http://www.cbpq.qc.ca/publications/action_bibli.html zur Verfügung) gibt einen detaillierten, illustrierten und kommentierten Überblick über Erfolg versprechende Praktiken. Trotz anfänglicher Schwierigkeiten (Lobbying wurde von vielen Bibliothekaren für ein notwendiges Übel gehalten, wieder andere fanden es unter ihrer Würde, in irgendeiner Form Lobbying zu betreiben) macht es heute den Anschein, als wäre die Message verstanden und aufgenommen worden. Es werden Workshops, ja sogar Kongresse organisiert, die sich dem Thema Lobbying für Bibliotheken widmen.

Lobbying des nationalen Fachverbands

Niklaus Landolt, Barbara Kräuchi, BBS

Nationale Verbände wie Bibliothek Information Schweiz (Arbeitstitel) müssen ihre Lobbyarbeit auf die eidgenössische Politik konzentrieren, d.h. auf die Bundesversammlung und die Behörden der Bundesverwaltung.

Eine der zentralen Aufgaben eines Berufs- und Branchenverbands ist das Lobbying, d.h. die Vertretung der Interessen der Mitglieder bei Politik, Wirtschaft und Öffentlichkeit. Nationale Verbände wie Bibliothek Information Schweiz (Arbeitstitel) müssen ihre Lobbyarbeit auf die eidgenössische Politik konzentrieren, d.h. auf die Bundesversammlung und die Behörden der Bundesverwaltung. Allerdings ist Lobbying nicht die einzige Verbandsaufgabe – die Aus- und Weiterbildung, die Information und Vernetzung der Mitglieder sowie eine

Reihe von Dienstleistungen nehmen den grössten Teil der knappen Ressourcen von Geschäftsstelle und Vorstand in Anspruch. Das hat in den vergangenen Jahren dazu geführt, dass Lobbying nur partiell betrieben werden konnte.

Die Repräsentation der Bibliotheken in der Öffentlichkeit und in der nationalen Politik einerseits und die Aktivität des Verbands in diesem Umfeld andererseits präsentieren sich heutzutage wie folgt:

- Die Bibliotheken als wichtige Dienstleistungsinstitutionen im Kultur- und Bildungsbereich werden in der schweizerischen Öffentlichkeit und der Politik auf nationaler Ebene kaum wahrgenommen. Die Existenz von Bibliotheken ist zwar unbestritten, ihre vielfältigen Funktionen sind aber meist unklar. Vielfach herrscht noch das veraltete Bild verstaubter und elitärer Institutionen vor. Aus-

druck dieser Nichtwahrnehmung ist, dass den Bibliotheken weder im Zusammenhang mit den infolge der Ergebnisse der PISA-Studien zu ergreifenden Massnahmen noch bei der Strategie des Bundes zur Informationsgesellschaft explizit eine Bedeutung zugemessen wird, obwohl sie in beiden Fällen einen wichtigen Beitrag leisten.

- In der Schweiz gibt es weder eine nationale Bibliothekspolitik noch grosse Institutionen und/oder Stiftungen, die sich mit bibliothekarischen Aufgaben auseinandersetzen. Dies etwa im Unterschied zu Ländern wie Finnland, wo der Staat eine aktive Bibliothekspolitik betreibt, oder Deutschland, wo die Bertelsmann-Stiftung nicht nur eine nationale Bibliotheksstrategie, sondern auch die Lancierung zahlreicher einschlägiger Projekte unterstützt.